

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2022

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 16

L'An deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

PRESENTS : MARQUOIS Michel, Maire, ALEXANDRINE Aurélie, AUBLANC Jean-Claude, CORLAY Kiyet, MICHEL Luc, PARNAUD Gilbert, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, BROUSSE Valérie, GAUTHERET Nadine, MONCEL Gwendoline, SINTES Christelle, REVOL Sébastien, BOUILLOT Brice, FRENDU Thomas, conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : GREZAUD Sabrina, BOUKAMIRA Dorian, BIGOT Elisabeth

Secrétaire de séance : CORLAY Kiyet

Date de convocation : 14 Décembre 2022

Date d'affichage : 14 Décembre 2022

ORDRE DU JOUR :

- Intervention MARPA Grièges
- Restitution de la statue du monument aux morts (coûts et transport)
- RIFSEEP
- Divers

MARPA La Veyle Grièges

M. Bernard POULET, Président de la Maison d'Accueil Résidence Pour Autonomie, accompagné de M. Gérard DUBOIS, trésorier, font une intervention sur le fonctionnement de la MARPA.

Le Maire ouvre la séance et donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal de la séance du 10/11/2022.

L'Assemblée l'adopte à l'unanimité.

REFERENCES DELIBERATIONS	<u>OBJETS</u>	<u>VOTES</u>
DELIBERATION N°D2022_12_059_ACQUISITION STATUE MONUMENTS AUX MORTS	Coût acquisition statue monuments aux morts	Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0
DELIBERATION N°D2022_12_060_TRANSPORT STATUE MONUMENTS AUX MORTS	Transport statue monuments aux morts de VONNAS jusqu'aux ateliers communaux de PONT DE VEYLE	Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

DIVERS

➤ **Avis d'enquête publique PLUi - Projet d'élaboration**

La commission d'enquête recevra les observations du public lors d'une permanence en mairie de PONT DE VEYLE le Vendredi 13 Janvier 2022 de 9H à 12H.

➤ Informations concernant le remplacement d'un agent ASVP

➤ Le Conseil donne un avis favorable au rugby pour l'utilisation du bungalow initialement utilisé par le Tennis Club

➤ Points sur :

- Terrain foot Laiz
- Fabrik 82
- Vœux : Samedi 14 Janvier 2023 - Médailles de la Ville
- Maison Gatheron : Devenir du bâtiment
- Inst'Ain Gourmand : Possibilité d'installation sur le marché du lundi matin
- WC publics : Opérationnels début janvier 2023

➤ Commission cadre de Vie : 25/01/2023 à 18H30 au château

FIN SEANCE : 21H45

Le Maire, Michel MARQUOIS

Secrétaire de séance :



Vie de
PONT-DE-VEYLE
Le Château
10 rue de la Poste - BP 87
01290 - PONT-DE-VEYLE
03 85 31 53 14
mairie@pont-de-veyle.fr
www.pont-de-veyle.fr

COMMUNE DE PONT DE VEYLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 19 DECEMBRE 2022

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 16

L'An deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

PRESENTS : MARQUOIS Michel, Maire, ALEXANDRINE Aurélie, AUBLANC Jean-Claude, CORLAY Kiyet, MICHEL Luc, PARNAUD Gilbert, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, BROSSE Valérie, GAUTHERET Nadine, MONCEL Gwendoline, SINTES Christelle, REVOL Sébastien, BOUILLOT Brice, FRENDO Thomas, conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : GREZAUD Sabrina, BOUKAMIRA Dorian, BIGOT Elisabeth

Secrétaire de séance : CORLAY Kiyet

Date de convocation : 14 Décembre 2022

Date d'affichage : 14 Décembre 2022

DELIBERATION 2022_12_060_TRANSPORT STATUE MONUMENT MORTS

TRANSPORT DE LA STATUE DE LA VICTOIRE AILEE DU MONUMENT AUX MORTS

VU la délibération 2022_12_059 concernant l'acquisition de la statue de la « Victoire ailée » sans frais de transport, ni frais de nettoyage/sablage auprès de M. Georges BLANC, domicilié à VONNAS (Avenue des Sports) ;

VU la nécessité de recourir à un transporteur professionnel spécialisé pour assurer le transport d'un objet d'art très lourd et d'accès difficile (au milieu d'un étang sur la commune de VONNAS) jusqu'aux ateliers communaux de PONT DE VEYLE ;

VU la seule offre de prix reçue par la société MERCIER LAVAUULT de MIRIBEL (Ain) pour le transport spécial de ladite statue pour un montant de **3 720.62 € HT** ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTÉ** l'offre de prix de **3 720.62 € HT** de l'entreprise MERCIER LAVAUULT de MIRIBEL (Ain) pour le transport spécial de la statue de la « Victoire Ailée » ;
- **CHARGE** le maire de procéder aux formalités nécessaires pour transporter et faire restaurer/nettoyer ladite statue par la suite.

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le **22 DEC 2022**.....

Et publication ou notification du **22 DEC 2022**

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire, Michel MARQUOIS



Ville de
PONT-DE-VEYLE
Le Château
10 rue de la Poste - BP 67
01290 - PONT-DE-VEYLE
03 85 31 53 14
maire@pont-de-veyle.fr
www.pont-de-veyle.fr

COMMUNE DE PONT DE VEYLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 19 DECEMBRE 2022

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 16

L'An deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

PRESENTS : MARQUOIS Michel, Maire, ALEXANDRINE Aurélie, AUBLANC Jean-Claude, CORLAY Kiyet, MICHEL Luc, PARNAUD Gilbert, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, BROSSE Valérie, GAUTHERET Nadine, MONCEL Gwendoline, SINTES Christelle, REVOL Sébastien, BOUILLOT Brice, FRENDO Thomas, conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : GREZAUD Sabrina, BOUKAMIRA Dorian, BIGOT Elisabeth

Secrétaire de séance : CORLAY Kiyet

Date de convocation : 14 Décembre 2022

Date d'affichage : 14 Décembre 2022

DELIBERATION 2022_12_059_ACQUISITION STATUE MONUMENT MORTS

ACQUISITION DE LA STATUE DE LA « VICTOIRE AILEE » DU MONUMENT AUX MORTS

Dans le cadre du projet de restauration du monument aux morts de Pont-de-Veyle, la commune souhaite rendre à la statue de la « Victoire Ailée » sa place originelle.

Dans un premier temps, il est nécessaire de procéder à la récupération de cette statue de la « Victoire ailée », qui appartient à ce jour à M. Georges BLANC, domicilié à VONNAS (Avenue des Sports) et qui nous propose sa restitution contre la somme de 6 500€ + les frais de transport et de restauration/nettoyage qui s'imposeront.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTE** de récupérer la statue de la « Victoire Ailée » auprès de M. Georges BLANC à Vonnas, contre la somme de 6500 euros,
- **CHARGE** le maire de procéder aux formalités nécessaires pour acquérir, transporter et faire restaurer/nettoyer ladite statue.

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le **22 DEC. 2022**

Et publication ou notification du **22 DEC. 2022**

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire, Michel MARQUOIS